



**Question écrite de la Députée Kattrin JADIN
à Monsieur Jan JAMBON, Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,
concernant les inspections nucléaires croisées de l'Allemagne et de la Belgique
- déposée le 2 février 2016 -**

Monsieur le Ministre,

Une rencontre aurait récemment eu lieu entre les représentants des gouvernements belge et allemand, au cours de laquelle il aurait notamment été décidé la mise en place d'inspections croisées dans les centrales nucléaires des deux pays.

Ainsi, nos gouvernements auraient acté la constitution d'un groupe de travail afin de permettre un échange régulier de données sur nos centrales respectives, et émis la volonté de signer un accord de coopération nucléaire au niveau gouvernemental.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Confirmez-vous la constitution prochaine d'un groupe de travail conjoint entre la Belgique et l'Allemagne afin de faciliter l'échange de données sur leurs centrales respectives ? Si oui, disposez d'un calendrier précisant la date à laquelle vous souhaitez voir ce groupe effectif ?
- Confirmez-vous également la possible signature d'un accord de coopération nucléaire entre nos deux pays ? Si oui, pouvez-vous m'informer des modalités de cet accord et de la date à laquelle vous espérez sa conclusion ?

Je vous remercie, Monsieur le Ministre, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

Kattrin JADIN

Réponse du ministre Jan JAMBON (N-VA) :

1.

L'AFCN et son homologue allemand du BMU ont en effet conclu en janvier 2016 un accord pour l'organisation annuelle de réunions bilatérales visant à favoriser la collaboration et l'échange d'informations entre les deux autorités de sûreté nucléaire. Des accords similaires lient déjà l'AFCN aux autorités de sûreté nucléaire française, luxembourgeoise, néerlandaise et suisse.

La première réunion bilatérale a eu lieu le 5 et 6 avril 2016 dans les locaux de l'AFCN à Bruxelles. Durant cette réunion, les délégations des deux pays ont échangé sur l'actualité des installations nucléaires belges et allemandes. La discussion a porté en particulier sur le dossier des cuves de Tihange 2 et Doel 3. D'autres sujets ont été discutés, tels que la réalisation des plans d'actions qui découlent des stress tests, l'harmonisation des plans d'urgence et le démantèlement des centrales nucléaires. En outre, durant une visite de la centrale nucléaire de Tihange en compagnie d'experts belges et luxembourgeois, les experts de la délégation allemande ont pu observer sur le terrain les travaux entrepris dans le cadre de l'amélioration continue de la sûreté des installations. Enfin, les modalités de la suite de la collaboration ont été fixées.

2.

En février, le ministre allemand de l'environnement Hendricks et moi-même avons convenu de conclure un accord au niveau ministériel afin de formaliser cet échange d'information.

A ce moment, cet accord est en cours d'élaboration et vise donc à améliorer l'échange d'information et d'expériences entre les deux pays. Les premières propositions de textes ont entretemps été échangées et l'accord sera signé dès que le processus de validation est terminé dans les deux pays.